

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)
DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (SHS)
CITOYENNETÉ¹

Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE		FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39		38	38½	39	39	36½	38 ²	38
Période de : →	45 minutes		50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	7% ^{3/4/5}		~40% ^{6/7}	-	8/9	10/11	Pas de grille horaire	15% - 20% ^{8/12}	5% ^{13/14}
2 ^e	7% ^{3/4/5}		~40% ^{6/7}	-	8/9	10/11	Pas de grille horaire	15% - 20% ^{8/12}	10% ^{13/14}
	38 semaines	39 semaines							
3 ^e	2 ¹³	1 ¹³	2 à 3.5 ¹³	-	2 ¹³	-	9 ¹³	2 ¹⁵	4 ¹³
	38 semaines	39 semaines							
4 ^e	3 ¹³	2 ¹³	2 à 3.5 ¹³	-	2 ¹³	-	9 ¹³	2 ¹⁵	4 ¹³
	38 semaines	39 semaines							
5 ^e	3 ¹³	2 ¹³	2.5 à 3.5 ¹²	16	3 ¹³	-	8 ¹³	2.5 ¹⁵	4 ¹³
6 ^e	-	-	2.5 à 3.5 ¹²	16	3 ¹³	-	8 ¹³	2.5 ¹⁵	4 ¹³
7 ^e	-	-	2 à 2.5 ¹²	1	3 ¹³	-	8 ¹³	2.5 ¹⁵	2 ¹⁷
8 ^e	-	-	2 à 2.5 ¹²	1	4 ¹³	-	0.5 ^{18/19}	2.5 ¹⁵	2 ¹⁷

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ Voir également les tableaux pour *Formation générale : Santé et bien-être, Vivre ensemble et exercice de la démocratie, Interdépendances.*

² VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

³ BE : « Activités d'exploration de l'environnement ».

⁴ BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

⁵ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignant.es veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁶ FR : Domaine Langues et Domaine Sciences humaines et sociales (*Géographie, Histoire, Citoyenneté et Éthique et Cultures religieuses*) réunis.

⁷ FR : 12 à 14 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 22 à 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁸ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁹ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

¹⁰ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

¹¹ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹² FR, VS : Y compris *Histoire, Géographie et Éthique et Cultures religieuses*.

¹³ BE, FR, JU, TI, VD : « Connaissance de l'environnement » ou « Environnement » (au Jura) englobe les *Sciences de la nature* et *Domaine Sciences humaines et sociales* (=Géographie + Histoire/Citoyenneté) réunis (avec également *Éthique et Cultures religieuses* pour Fribourg et Vaud).

¹⁴ VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹⁵ VS : Y compris *Histoire et Géographie*.

¹⁶ GE : *Citoyenneté* est intégrée à l'enseignement de l'*Histoire* et de la *Géographie*.

¹⁷ VD : Y compris *Géographie*.

¹⁸ TI : L'*Éducation civique, à la citoyenneté et à la démocratie* est complété par 2.5 journées organisées par la direction de l'établissement pour un total de 18 heures par année.

¹⁹ TI : La 8^e année correspond à la 1^{re} année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.